

Le Messager de Saint Patern



Février 2022 -
N°125

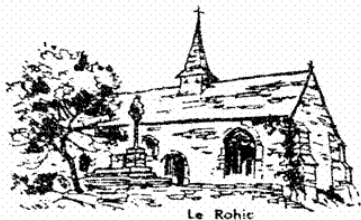
Bulletin d'information
de la paroisse
Saint Patern



2 place Sainte Catherine
Vannes

02 97 47 16 84

<http://stpatern-vannes.fr>



LES OFFICES DE LA SEMAINE - 2022 / 2023

Samedi

- ⇒ de 17h00 à 17h45 *Confessions* à l'église
- ⇒ 18h00 Messe anticipée du dimanche à St Patern

Dimanche

- ⇒ Messe à St Patern :
 - ⇒ 9h30 (St Pie V ou forme extraordinaire)
 - ⇒ 11h00 (forme ordinaire).
- ⇒ 10h00 Messe dans les chapelles :
 - 1^{er} dimanche du mois à Notre Dame du Rohic
 - 2^e, 3^e, 4^e, 5^e dimanche du mois à Saint Laurent

Mardi

- ⇒ 9h30 Messe à la Chapelle Ste Catherine
- ⇒ 10h00 à 12h00 ADORATION à la chapelle Ste Catherine

Mercredi

- ⇒ 9h30 Messe à la Chapelle Ste Catherine
- ⇒ 17h00 *Rosaire* à l'église avec les « Christi fideles » / confessions
- ⇒ 18h30 Messe (St Pie V) à l'église

Judi

- ⇒ 9h00 *Laudes* chantées à la chapelle Ste Catherine
- ⇒ 9h30 Messe à la Chapelle Ste Catherine
- ⇒ 18h00 *Confessions* à l'église et 18h30 Messe (St Pie V) à l'église

Vendredi

- ⇒ 9h30 Messe à la Chapelle Ste Catherine
- ⇒ 10h00 *Chapelet* à la chapelle Ste Catherine
- ⇒ 18h00 *Confessions* à l'église et 18h30 Messe (St Pie V) à l'église
- ⇒ 19h15 à 20h ADORATION et confessions à l'église

PERMANENCE AU PRESBYTÈRE

de 10h à 12h du lundi au samedi et de 16h à 18h du mardi au vendredi

ABONNEMENT

Nom : Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone: E-mail : _____

Je consulte le bulletin paroissial sur le site de la paroisse

Je désire recevoir le bulletin paroissial par la poste, je verse 15€.

Je soutiens le bulletin et la mission de la paroisse en faisant un don de 10€, 20€, ou _____ €

Pour tout renseignement, s'adresser au presbytère Saint Patern,

2 Place Sainte Catherine - 56000 VANNES. Tél. 02.97.47.16.84. paroisse.st.patern@orange.fr

Éditorial : et si nous faisons une retraite ?

L'année dernière, nous sommes nombreux à avoir apprécié la retraite paroissiale prêchée par le Père Joël Guibert. Beaucoup se souviennent encore : ce fut certainement un moment de grâce. Notre âme a pu se nourrir de nourriture spirituelle solide. Notre esprit a pu se détacher de l'agitation quotidienne l'espace de quelques heures. Nous avons pu nous reposer, simplement en s'asseyant dans une église dont on ne se lasse pas de la beauté, tout en s'abreuvant de la Parole de Dieu commentée et reliée à toutes sortes de citations d'auteurs spirituels, toutes aussi fortes et judicieusement choisies les unes que les autres.

Devant de tels bienfaits, nous avons décidé de renouveler l'expérience. Nouvelle retraite, nouvel intervenant. L'abbé Xavier Lefebvre a accepté l'invitation. Curé actuel de la paroisse Saint Augustin à Paris, il prêche régulièrement des retraites en foyers de charité. Sa formation de philosophe l'a conduit à étudier plus particulièrement les courants de pensée qui imprègnent notre société, comme le relativisme ou les différentes idéologies athées. Il se rendra à Rome dans quelques mois pour la canonisation du français Charles de Foucauld, dont la conversion fulgurante a eu lieu en 1886 dans cette même église du 8^e arrondissement. En attendant, une de ses préoccupations pastorales rejoint la nôtre : comment être de meilleurs disciples-missionnaires dans notre paroisse ?

En effet, faut-il rappeler que le grand objectif pastoral de notre paroisse, cette année, est la mission ? Le Christ appelle ses disciples à témoigner, à répandre la foi en tout lieu et en tout temps. La moisson est abondante, c'est le minimum que l'on puisse dire. L'Esprit-Saint crie : « j'embauche ! ». Il y a urgence – non aux résultats, cela dépend uniquement de Dieu – mais à se donner les moyens d'être des apôtres, des envoyés du divin maître, qui viendra bientôt demander des comptes à ses serviteurs. Déjà, la joie de se lancer vers tant de personnes éloignées de l'Église nous fait sentir combien le bon Dieu est un cadeau sans prix à apporter à un monde qui n'a plus d'espérance. Mais encore faut-il en nourrir la ferveur, et la densité spirituelle. Être apôtre, cela ne s'improvise pas. Mieux encore, cela advient au terme d'un long compagnonnage intérieur avec le bon pasteur. C'est pourquoi une retraite – même brève – est éminemment bienvenue pour se donner les moyens d'être missionnaire.

Cette retraite nous est proposée au cœur du Carême, la veille du 3^e dimanche. Elle aura lieu essentiellement le jour de la Saint Joseph, le samedi 19 mars. La veille au soir, une intervention sera spécialement dédiée aux jeunes de 15 à 25 ans environ, avec débat et dîner partagé entre eux. Ensuite, le samedi fera place à quatre conférences de 9h à 17h, ponctuées de prière, de pauses, et de temps pour se restaurer. Cerise sur le gâteau, une garderie (sur inscription) au presbytère permettra aux parents d'assister à toute la journée de retraite. Enfin, l'abbé Lefebvre prêchera aux messes dominicales célébrées à l'église.

Vous l'aurez compris, cette retraite est une véritable chance : l'occasion d'une halte dans une vie trépidante, un temps fort de vie spirituelle en Carême, et l'occasion d'une ferveur spirituelle pour un plus grand élan missionnaire. Elle est l'occasion aussi de nourrir notre intelligence, afin de mieux comprendre les enjeux idéologiques de notre époque, notamment à l'approche des élections présidentielles. Nous vous invitons nombreux, et espérons à nouveau y vivre un temps de grâce dans notre paroisse.

Abbé Antoine Renoult



Dates à retenir !

18, 19, 20 Mars : Retraite Paroissiale

Être missionnaire dans un monde en crise

Prêchée par l'abbé Xavier Lefebvre

à l'église Saint Patern

Pour être vraiment missionnaire aujourd'hui, le disciple du Christ doit connaître les courants idéologiques contemporains, et s'enraciner dans la dévotion au Sacré-Cœur Miséricordieux.



Curé de la paroisse St Augustin (Paris 8^e), où se convertit Charles de Foucauld, l'abbé Xavier Lefebvre est maître en philosophie, a été professeur au séminaire, et prêche régulièrement des retraites en foyers de charité.

Programme

Vendredi 18 mars

19h30 conférence spéciale pour les 15-25 ans, avec débat et dîner partagé

Samedi 19 mars

9h 1^{ère} conférence

10h chapelet et pause

11h 2^{ème} conférence

12h Messe de la Solennité de St Joseph (forme extraordinaire)

Pause déjeuner

14h 3^{ème} conférence

15h adoration et confessions

16h 4^{ème} conférence

17h15 chapelet pour les chrétiens persécutés

18h messe anticipée du dimanche prêchée par l'abbé Lefebvre (forme ordinaire)

Dimanche 20 mars

9h30 messe prêchée par l'abbé Lefebvre (forme extraordinaire)

11h messe célébrée et prêchée par l'abbé Lefebvre (forme ordinaire)

Garderie pour les enfants le samedi, sur inscription

* * *

Carême : pour soutenir nos efforts et prières, vous seront proposés

- chemin de croix, chaque vendredi de carême à 17h00
- les Vêpres chantés avec prédication, chaque dimanche après-midi (excepté Rameaux)

Nos joies et nos peines

Baptême :
15 janvier : Paul Chevallier
22 janvier : Bleuen de la Brosse
22 janvier : Félicité du Boislouveau
29 janvier : Foucauld Dumortier
29 janvier : Joséphine Peguy

Obsèques :

4 janvier : Mr Daniel Le Berre	20 janvier : Mme Solange Le Roux
4 janvier : Mr Paul Le Trionnaire	21 janvier : Mr Bernard Chevret
8 janvier : Mme Jeanne Hutin	22 janvier : Mme Suzanne Vauzelle
12 janvier : Mr Jean Claude Parisse	27 janvier : Mr Louis Bonneau
13 janvier : Mr Edouard Mounier	29 Janvier : Mlle Annick Fabre
14 janvier : Mr Michel Renard	31 janvier : Mr François Lereste

Intention de prière du Saint-Père pour le mois de Février : Pour les femmes religieuses et consacrées.

Prions pour les religieuses et les consacrées, en les remerciant pour leur mission et leur courage, afin qu'elles continuent à trouver de nouvelles réponses aux défis de notre temps.



Mission paroissiale

Dates et horaires des prochaines matinées de mission :

Le samedi de 9h45 à 12h, les 26/02, 19/03, 9/04, 30/04, 21/05, 11/06.

**Tous les paroissiens sont invités
(tant pour adorer pendant la mission que pour le porte à porte)**

Chers paroissiens,

comme vous le savez désormais, notre paroisse s'est orientée dans une démarche résolument missionnaire. Plusieurs actions sont envisagées et déjà une action concrète a vu le jour avec une matinée d'adoration et de porte à porte, un samedi matin, une fois par mois.

L'adoration et le porte à porte constituent un seul et même élan missionnaire, la mission part de l'eucharistie et revient à Jésus hostie.

Toutes les personnes de bonne volonté sont appelées à rejoindre cet élan missionnaire soit à distance par la prière soit par leur présence lors de l'adoration ou à l'occasion des binômes constitués pour frapper aux portes de notre secteur paroissial.

La prochaine mission est prévue le samedi 26 février. Je vous invite à vous rapprocher d'Emmanuelle Fontaine ou de François Desjars dont les coordonnées sont au fond de l'église pour participer à cette mission si nécessaire pour notre paroisse.

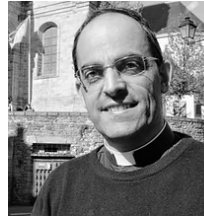
Abbé Raphaël d'Anselme

Pour la mission de la conférence Saint Vincent de Paul de St Patern

Mes biens chers paroissiens, vous connaissez notre œuvre de charité paroissiale la société St Vincent de Paul.

L'équipe actuelle, vieillissante, cherche à recruter de nouveaux membres. En ce moment, il leur manque cruellement un trésorier. Il y a forcément l'un ou l'une d'entre vous, qui aurait des notions de base de comptabilité et d'informatique, et qui pourrait donner quelques heures par mois.

Aidez-les à aider les nécessiteux. Venez me voir, ou adressez-vous à l'accueil de la paroisse. Je compte sur vous.



- Rejoignez l'équipe de l'Association Saint Vincent de Paul de St Patern.

La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux ! Notre équipe a besoin de renfort. Venez donner quelques heures de votre temps (et quelques prières), pour par exemple : aller un lundi matin par mois préparer et servir le repas aux nécessiteux ; ou rendre visite deux à trois fois par mois à une personne âgée souffrant de solitude, de maladie, ou à un ménage en détresse ; ou encore aller un jeudi matin par mois dans une maison de retraite accompagner les personnes âgées à la messe ou leur apporter la communion ...

En ce début 2022, la Société St Vincent de Paul de St Patern cherche en urgence une personne de confiance ayant des connaissances, même sommaires, en comptabilité et à l'aise avec l'informatique pour le poste de trésorier. Le temps de disponibilité minimum n'est que de 4 heures par mois.

Pour nous rejoindre, merci de contacter l'accueil de St Patern qui transmettra. *"j'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire"* (St Matthieu 25;35).

* * *

Saint Gildas

*Homélie du père Gildas Kerhuel
à l'occasion du pardon de Saint-Gildas-de-Rhuys en 2014.*



Les V^e-VI^e siècles sont une époque très troublée, que nous avons du mal à imaginer et à nous représenter de nos jours. [...]

Le cinquième fils du roi Caun de Stratcluyd est né vers 493, dans la région des murs Hadrien et Antonin qui protègent la Bretagne de ce qui sera l'Ecosse, le pays des Scots. Gélase est pape à Rome, Ravenne est la capitale d'Occident de l'empire, Clovis épouse Clotilde à Soissons... Le petit Gildas a deux ans quand le futur roi Arthur repousse les calédoniens à la bataille du Mont Badon, gagnant encore cinquante-cinq ans de paix avec les Saxons. À sept ans il est confié pour son éducation à Philibert dans l'île d'Oya. À quinze, il descend en pays de Galles faire ses études à Lann Itut, dans l'une des plus célèbres écoles monastiques du moment. À vingt-deux ans, diplômé comme ses amis Bieuzy, Cado, Taliésen et d'autres, il repart en Ecosse et en Irlande pour une première tournée

d'évangélisation. À vingt-cinq, revenu, il est ordonné prêtre et poursuit son ministère itinérant visant à convertir les populations du moment. À trente ans on le trouve à Rome que dirige Théodoric, l'Ostrogoth. Benoît construit son abbaye sur le mont Cassin. Gildas étudie encore dans les bibliothèques de Rome et rentre en passant sans doute par Ravenne.

Il est alors en pleine maturité et rêve de s'enfouir dans sa vie d'ermite. En pensant à Oya il trouve son bonheur en découvrant l'île alors déserte de Houat où il s'installe, et vit de fruits de mer et de racines. Un pêcheur par hasard le découvre ; il fait partie de ces Bretons émigrés, déracinés, ne parlant guère le latin de leurs cousins gallo-romains et se battant pour survivre au milieu des forêts : « Père, toi qui sais, parle-nous... Dis-nous ! Où allons-nous ? Comment faire ? Pourquoi vivre ? » Puis d'autres, la rumeur aidant, un par un débarquent à nouveau et repartent, et d'autres encore reviennent. À trente-neuf ans il cède aux demandes du Comte Waroch de Vannes qui veut le faire venir dans l'ancien *castrum* romain en ruine de Rhuys pour pouvoir mieux conseiller les uns et les autres. Le but est de redonner le moral à ces exilés bretons en Armorique Sud. Un an plus tard notre ermite est entouré, comme l'lut plus tôt, de trente moines, chacun dans sa hutte, et de cinquante élèves. De nombreux foyers s'installent tout autour. On défriche la forêt. Il faut cultiver si l'on veut manger. Un centre monastique celte pouvait vite regrouper de cinq cents à quelques milliers de personnes autour de lui, foyer d'une nouvelle civilisation.

À quarante-cinq ans, il fait encore une nouvelle tournée en Bretagne la grande et en Irlande, et commence entre autres son "*De excidio Britanniae*" (De la décadence de la Bretagne), un écrit polémique et pamphlétique, parfois vitriolique, sur l'histoire des rois de Bretagne et la conduite des princes de l'Église... Il fonde encore la plupart de nos connaissances sur cette époque tourmentée ! C'est une vigoureuse admonestation, écrite en latin, destinée à provoquer un sursaut et une conversion. À cinquante, il rentre et réessaye de s'isoler en pays de Lanvaux au bord du Blavet chez son ami Bieuzy, termine son *De excidio* mais revient finalement dans son monastère de Rhuys. Ses démêlés politiques comme l'expériment à Tréphine, la fille de Waroch de Vannes qu'il ne put sauver des griffes du comte de Poher, Conomore, la poursuivant de Carhaix jusqu'à Vannes pour l'assassiner sous les remparts au Bondon... sont restés célèbres.

Quand il a soixante-douze ans l'abbaye est déjà un phare pour toute la Bretagne Sud. La plupart de ses amis sont morts. En bon ermite il a tout délégué autour de lui et repart, malgré son aura de sage, à Houat terminer sa vie dans la solitude et l'ascèse. A soixante-dix-sept, vers 570, il s'éteint comme une bougie en fin de course. De nombreux moines étaient accourus. Son corps selon la tradition est confié à la mer sur une barque sans pilote. Deux mois après, on la retrouve échouée non loin d'ici à l'entrée du golfe, au pied de la pointe du Petit Mont, au Crouesty. Son corps est alors ramené et enterré dans cette abbaye qui, au travers de la prospérité retrouvée au Moyen Age, du déclin de la renaissance et des abbés commendataires de l'époque classique, donnera onze saints à l'Église avant de passer le relais à la révolution française.

Dans les tempêtes d'aujourd'hui, Gildas, les tempêtes de nos cœurs, les lassitudes de nos âmes, les troubles géopolitiques et guerriers du moment, les crises et précarités de toutes sortes, les incertitudes face aux lendemains dans un monde qui change, donne-nous un peu de ta sagesse, guide nos esprits pour trouver le chemin, montre-nous comment ouvrir nos cœurs, arrimés au Christ qui nous guide et nous sauve. Donne-nous la force de défricher la paix, de cultiver autour de nous la concorde, de trouver dans notre foi une force à même de bousculer nos inerties et de traverser les difficultés, à la suite du Christ qui a donné sa vie pour nous. Fais de nous, comme tu l'as été, des phares qui rayonnent la lumière de l'Amour de Dieu et guident dans la grisaille des jours.

Extraits de l'Encyclique *Libertas Praestantissimum* de Sa Sainteté le Pape Léon XIII sur la liberté humaine (20 juin 1988)

La liberté, bien excellent de la nature et apanage exclusif des êtres doués d'intelligence ou de raison, confère à l'homme une dignité en vertu de laquelle il est mis entre les mains de son conseil et devient le maître de ses actes. (...)

Ce que Nous avons directement en vue, c'est la liberté morale considérée soit dans les individus, soit dans la société. Il est bon cependant de dire tout d'abord quelques mots de la liberté naturelle, laquelle, bien que tout à fait distincte de la liberté morale, est pourtant la source et le principe d'où toute espèce de liberté découle d'elle-même et comme naturellement. Cette liberté, le jugement et le sens commun de tous les hommes, qui certainement est pour nous la voix de la nature, ne la reconnaissent qu'aux êtres qui ont l'usage de l'intelligence ou de la raison, et c'est en elle que consiste manifestement la cause qui nous fait considérer l'homme comme responsable de ses actes. (...)

Telle est, à la tête de toutes, la loi naturelle qui est écrite et gravée dans le cœur de chaque homme, car elle est la raison même de l'homme, lui ordonnant de bien faire et lui interdisant de pécher. Mais cette prescription de la raison humaine ne saurait avoir force de loi, si elle n'était l'organe et l'interprète d'une raison plus haute à laquelle notre esprit et notre liberté doivent obéissance.

Le rôle de la loi étant, en effet, d'imposer des devoirs et d'attribuer des droits, elle repose tout entière sur l'autorité, c'est-à-dire sur un pouvoir véritablement capable d'établir ces devoirs et de définir ces droits, capable aussi de sanctionner ses ordres par des peines et des récompenses ; toutes choses qui ne pourraient évidemment exister dans l'homme, s'il se donnait à lui-même en législateur suprême la règle de ses propres actes. Il suit donc de là que la loi naturelle n'est autre chose que la loi éternelle, gravée chez les êtres doués de raison et les inclinant vers l'acte et la fin qui leur conviennent, et celle-ci n'est elle-même que la raison éternelle du Dieu créateur et modérateur du monde.

A cette règle de nos actes, à ces freins du péché, la bonté de Dieu a voulu joindre certains secours singulièrement propres à affermir, à guider la volonté de l'homme. (...)

Par sa nature donc et sous quelque aspect qu'on la considère, soit dans les individus, soit dans les sociétés, et chez les supérieurs non moins que chez les subordonnés, la liberté humaine suppose la nécessité d'obéir à une règle suprême et éternelle; et cette règle n'est autre que l'autorité de Dieu nous imposant ses commandements ou ses défenses; autorité souverainement juste, qui, loin de détruire ou de diminuer en aucune sorte la liberté des hommes, ne fait que la protéger et l'amener à sa perfection, car la vraie perfection de tout être, c'est de poursuivre et d'atteindre sa fin: or, la fin suprême vers laquelle doit aspirer la liberté humaine, c'est Dieu.

Ce sont les préceptes de cette doctrine très vraie et très élevée, connus même par les seules lumières de la raison, que l'Eglise, instruite par les exemples et la doctrine de son divin Auteur, a propagés et affirmés partout, et d'après lesquels elle n'a jamais cessé et de mesurer sa mission, et d'informer les nations chrétiennes. En ce qui touche les mœurs, les lois évangéliques, non seulement l'emportent de beaucoup sur toute la sagesse païenne, mais elles appellent l'homme et le forment vraiment à une sainteté inconnue des

anciens et, en le rapprochant de Dieu, elles le mettent en possession d'une liberté plus parfaite.

C'est ainsi qu'a toujours éclaté la merveilleuse puissance de l'Eglise pour la protection et le maintien de la liberté civile et politique des peuples. Ses bienfaits en ce genre n'ont pas besoin d'être énumérés. Il suffit de rappeler l'esclavage, cette vieille honte des nations païennes, que ses efforts surtout et son heureuse intervention ont fait disparaître. L'équilibre des droits, comme la vraie fraternité entre les hommes, c'est Jésus-Christ qui l'a proclamé le premier; mais à sa voix a répondu celle de ses apôtres déclarant qu'il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni Barbare, ni Scythe, mais que tous sont frères dans le Christ. (...)

Mais, dès que le droit de commander fait défaut, ou que le commandement est contraire à la raison, à la loi éternelle, à l'autorité de Dieu, alors il est légitime de désobéir, nous voulons dire aux hommes, afin d'obéir à Dieu. Ainsi, les voies à la tyrannie se trouvant fermées, le pouvoir ne rapportera pas tout à soi; ainsi sont sauvegardés les droits de chaque citoyen, ceux de la société domestique, ceux de tous les membres de la nation; et tous enfin participent à la vraie liberté, celle qui consiste, comme nous l'avons démontré, en ce que chacun puisse vivre selon les lois et selon la droite raison.

Que si, dans les discussions qui ont cours sur la liberté, on entendait cette liberté, légitime et honnête, telle que la raison et Notre parole viennent de la décrire, nul n'oserait plus poursuivre l'Eglise de ce reproche qu'on lui jette avec une souveraine injustice, à savoir qu'elle est l'ennemie de la liberté des individus et de la liberté des Etats. Mais, il en est un grand nombre qui, à l'exemple de Lucifer, de qui est ce mot criminel: Je ne servirai pas, entendent par le nom de liberté ce qui n'est qu'une pure et absurde licence. Tels sont ceux qui appartiennent à cette école si répandue et si puissante et qui, empruntant leur nom au mot de liberté, veulent être appelés Libéraux. #13;

Et, en effet, ce que sont les partisans du Naturalisme et du Rationalisme en philosophie, les fauteurs du Libéralisme le sont dans l'ordre moral et civil, puisqu'ils introduisent dans les mœurs et la pratique de la vie les principes posés par les partisans du Naturalisme. Or, le principe de tout rationalisme, c'est la domination souveraine de la raison humaine, qui, refusant l'obéissance due à la raison divine et éternelle, et prétendant ne relever que d'elle-même, ne se reconnaît qu'elle seule pour principe suprême, source et juge de la vérité. Telle est la prétention des sectateurs du Libéralisme dont Nous avons parlé; selon eux, il n'y a dans la pratique de la vie aucune puissance divine à laquelle on soit tenu d'obéir, mais chacun est à soi-même sa propre loi. De là, procède cette morale que l'on appelle indépendante et qui, sous l'apparence de la liberté, détournant la volonté de l'observation des divins préceptes, conduit l'homme à une licence illimitée. (...)

Nous ne disons rien des services rendus par la religion aux bonnes mœurs et, par les bonnes mœurs, à la liberté même. Un fait prouvé par la raison et que l'histoire confirme, c'est que la liberté, la prospérité et la puissance d'une nation grandissent en proportion de sa moralité. (...)

C'est pourquoi cette liberté aussi, pour demeurer honnête, a besoin d'être restreinte dans des limites déterminées; il ne faut pas que l'art de l'enseignement puisse impunément devenir un instrument de corruption. Or, la vérité qui doit être l'unique objet de l'enseignement est de deux sortes: il y a la vérité naturelle et la vérité surnaturelle. Les vérités naturelles, auxquelles appartiennent les principes de la nature et les

conclusions prochaines que la raison en déduit, constituent comme le commun patrimoine du genre humain: elles sont comme le solide fondement sur lequel reposent les mœurs, la justice, la religion, l'existence même de la société humaine; et ce serait dès lors la plus grande des impiétés, la plus inhumaine des folies, que de les laisser impunément violer et détruire. Mais il ne faut pas mettre moins de scrupules à conserver le grand et sacré trésor des vérités que Dieu lui-même nous a fait connaître. Par un grand nombre d'arguments lumineux, souvent répétés par les apologistes, certains points principaux de doctrine ont été établis, par exemple: il y a une révélation divine; le Fils unique de Dieu s'est fait chair pour rendre témoignage à la vérité; par lui, une société parfaite a été fondée, à savoir: l'Eglise, dont il est lui-même le Chef et avec laquelle il a promis de demeurer jusqu'à la consommation des siècles.

A cette société, il a voulu confier toutes les vérités qu'il avait enseignées, avec mission de les garder, de les défendre, de les développer avec une autorité légitime; et, en même temps, il a ordonné à toutes les nations d'obéir aux enseignements de son Eglise comme à lui-même, avec menace de la perte éternelle pour ceux qui y contreviendraient. D'où il ressort clairement que le maître le meilleur et le plus sûr à l'homme, c'est Dieu, source et principe de toute vérité; c'est le Fils unique qui est dans le sein du Père, voie, vérité, vie; lumière véritable qui éclaire tout homme, et dont l'enseignement doit avoir tous les hommes pour disciples; et *ils seront tous enseignés de Dieu (Joan., VI, 45)*.

Mais, pour la foi et la règle des mœurs, Dieu a fait participer l'Église à son divin magistère et lui a accordé le divin privilège de ne point connaître l'erreur. C'est pourquoi elle est la grande, la sûre maîtresse des hommes et porte en elle un inviolable droit à la liberté d'enseigner. (...)

Le plus vif désir de l'Église serait sans doute de voir pénétrer dans tous les ordres de l'État et y recevoir leur application ces principes chrétiens que Nous venons d'exposer sommairement. Car ils possèdent une merveilleuse efficacité pour guérir les maux du temps présent, ces maux dont on ne peut se dissimuler ni le nombre, ni la gravité, et qui sont nés, en grande partie, de ces libertés tant vantées, et où l'on avait cru voir renfermés des germes de salut et de gloire. Cette espérance a été déçue par les faits. Au lieu de fruits doux et salutaires, sont venus des fruits amers et empoisonnés. Si l'on cherche le remède, qu'on le cherche dans le rappel des saines doctrines, desquelles seules on peut attendre avec confiance la conservation de l'ordre et, par là même, la garantie de la vraie liberté.

Néanmoins, dans son appréciation maternelle, l'Église tient compte du poids accablant de l'infirmité humaine, et elle n'ignore pas le mouvement qui entraîne à notre époque les esprits et les choses. Pour ces motifs, tout en n'accordant de droits qu'à ce qui est vrai et honnête, elle ne s'oppose pas cependant à la tolérance dont la puissance publique croit pouvoir user à l'égard de certaines choses contraires à la vérité et à la justice, en vue d'un mal plus grand à éviter ou d'un bien plus grand à obtenir ou à conserver. (...)

S'insurger complètement contre l'empire suprême de Dieu et lui refuser absolument toute obéissance, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée et domestique, c'est à la fois, sans nul doute, la plus grande dépravation de la liberté et la pire espèce de Libéralisme. C'est sur elle que doivent tomber sans restriction tous les blâmes que nous avons jusqu'ici formulés.

Immédiatement après vient le système de ceux qui, tout en concédant qu'on doit dépendre de Dieu, Auteur et Maître de l'univers puisque toute la nature est régie par sa

Providence, oser répudier les règles de foi et de morale qui, dépassant l'ordre de la nature, nous viennent de l'autorité même de Dieu, ou prétendent, du moins, qu'il n'y a pas à en tenir compte, surtout dans les affaires publiques de l'État. Quelle est la gravité de leur erreur et combien peu ils sont d'accord avec eux-mêmes, Nous l'avons pareillement vu plus haut. C'est de cette doctrine que découle, comme de sa source et de son principe, cette pernicieuse erreur de la séparation de l'Église et de l'État, quand, au contraire, il est manifeste que ces deux pouvoirs, quoique différents dans leur mission et leur dignité, doivent néanmoins s'entendre dans la concorde de leur action et l'échange de leurs bons offices. (...)

Beaucoup enfin n'approuvent pas cette séparation de l'Église et de l'État ; mais ils estiment qu'il faut amener l'Église à céder aux circonstances, obtenir qu'elle se prêle et s'accommode à ce que réclame la prudence du jour dans le gouvernement des sociétés. Opinion honnête, si on l'entend d'une certaine manière équitable d'agir, qui soit conforme à la vérité et à la justice, à savoir: que l'Église, en vue d'un grand bien à espérer, se montre indulgente et concède aux circonstances de temps ce qu'elle peut concéder sans violer la sainteté de sa mission. Mais il en va tout autrement des pratiques et des doctrines que l'affaissement des mœurs et les erreurs courantes ont introduites contre le droit. Aucune époque ne peut se passer de religion, de vérité, de justice: grandes et saintes choses que Dieu a mises sous la garde de l'Église, à qui il serait dès lors étrange de demander la dissimulation à l'égard de ce qui est faux ou injuste, ou la connivence avec ce qui peut nuire à la religion. (...)

En outre, préférer pour l'État une constitution tempérée par l'élément démocratique n'est pas en soi contre le devoir, à condition toutefois qu'on respecte la doctrine catholique sur l'origine et l'exercice du pouvoir public.

Des diverses formes du gouvernement, pourvu qu'elles soient en elles-mêmes aptes à procurer le bien des citoyens, l'Église n'en rejette aucune; mais elle veut, et la nature s'accorde avec elle pour l'exiger, que leur institution ne viole le droit de personne et respecte particulièrement les droits de l'Église.

C'est louable de prendre part à la gestion des affaires publiques, à moins qu'en certains lieux, pour des circonstances particulières de choses et de temps, ne soit imposée une conduite différente. L'Église même approuve que tous unissent leurs efforts pour le bien commun, et que chacun, selon son pouvoir, travaille à la défense, à la conservation et à l'accroissement de la chose publique.

L'Église ne condamne pas non plus que l'on veuille affranchir son pays ou de l'étranger ou d'un despote, pourvu que cela puisse se faire sans violer la justice. Enfin, elle ne reprend pas davantage ceux qui travaillent à donner aux communes l'avantage de vivre selon leurs propres lois, et aux citoyens toutes les facilités pour l'accroissement de leur bien-être. Pour toutes les libertés civiles exemptes d'excès, l'Église eut toujours la coutume d'être une très fidèle protectrice, ce qu'attestent particulièrement les cités italiennes, qui trouvèrent sous le régime municipal la prospérité, la puissance et la gloire, alors que l'influence salutaire de l'Église, sans rencontrer aucune opposition, pénétrait toutes les parties du corps social.

Ces enseignements inspirés par la foi et la raison tout ensemble, et que le devoir de Notre charge apostolique Nous a porté, Vénérables Frères, à Vous transmettre, seront, grâce surtout à l'union de Vos efforts avec les Nôtres, utiles à un grand nombre, Nous en

avons la confiance. Pour Nous, dans l'humilité de Notre cœur, Nous élevons vers Dieu Nos regards suppliants, et Nous le conjurons instamment de vouloir bien répandre sur les hommes la lumière de sa sagesse et de son conseil, afin que, par la vertu de ces dons, ils puissent, sur des points d'une telle importance, voir la vérité et que, comme il est raisonnable, en toutes conjonctures et avec une inébranlable constance, ils sachent conformer leur vie, soit privée, soit publique, à cette vérité.

* * *

L'Adoration perpétuelle

L'Adoration perpétuelle est le Saint Sacrement exposé jour et nuit tous les jours.

Pourquoi l'Adoration perpétuelle ? Parce que c'est notre réponse de foi et d'amour envers Dieu qui nous aime d'un amour éternel. C'est répondre à Jésus qui nous a dit: « Veillez et priez en tout temps » Cela permet de rendre témoignage à sa présence constante parmi nous. Cela permet d'ouvrir les portes au Christ pour qu'il puisse attirer à Lui ceux qui en sont éloignés. Jésus a choisi de demeurer dans son Eucharistie jusqu'à la fin du monde et nous lui répondons en restant près de lui en adoration permanente.

La nuit et le petit matin sont des temps particuliers pour adorer. Le Seigneur a passé des nuits entières dans l'Adoration de son Père. Il est le modèle de tous les adorateurs. La nuit est empreinte du Mystère de Dieu puisque les principaux événements de notre salut se sont opérés durant la nuit. Dans le silence de la nuit, il est plus facile d'écouter Dieu. Tout chrétien qui n'a pas adoré le Seigneur durant la nuit ou au petit matin devrait venir vérifier que ce sont là des heures où t'on se sent tout près de Dieu.



Réservez une heure chaque semaine pour être en sa compagnie !

Voici les horaires disponibles :

4 Horaires de nuit...

Mardi de 3h à 4h

Mercredi de 3h à 4h

Jeudi de 4h à 5h

Vendredi de 2h à 3h

Contact : Gilles Nicolet, 06 83 80 92 89

Normalement, le principe est d'assurer son créneau chaque semaine avec possibilité de faire appel à des remplaçants dont nous fournissons la liste. Possibilité aussi de s'inscrire en équipe de deux sur le même créneau. Si besoin, il peut être envisagé de s'inscrire en alternance une semaine sur deux.